

Lettre  
d'informations  
**Octobre**  
2009

# Mise en œuvre du programme Natura 2000 sur les boucles de la Marne

C'est avec grand plaisir que j'inaugure cette première lettre d'informations sur le projet Natura 2000.

Initiée par l'Agence des espaces verts, elle constitue, après la plaquette de présentation et l'exposition itinérante, un outil de communication interne à notre comité, nous permettant de suivre au plus près l'avancement du projet.

Que chacun de nous soit informé de l'avancée du travail entre nos réunions parfois espacées dans le temps, tel est l'objectif de cette publication.

Vous y trouverez : un point sur le travail en cours, des descriptifs d'oiseaux se reproduisant sur le territoire de vos communes, des interviews d'acteurs du territoire, un carnet de rendez-vous, et également quelques notions générales (définition de termes techniques, législation, chiffres, statistiques....) sur le réseau européen Natura 2000.

A chacun de nous de s'emparer de cette lettre et de l'enrichir ; elle est également là pour permettre aux membres du COPIL de s'exprimer !

Dans cette attente, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture !



Geneviève Wortham, présidente du comité de pilotage.  
Conseillère régionale.

## L'AEV, pilote du projet Natura 2000 : pour un partenariat homme-nature

Interview de Olivier Thomas – Président de l'AEV



### **Natura 2000 est l'affaire de tous !**

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites écologiques dont les deux objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires. De par la diversité de ses paysages et la richesse de la faune et de la flore qu'elle abrite, l'Île-de-France joue un rôle important dans la construction de ce réseau européen.

C'est pour cela que l'AEV a été choisie comme pilote

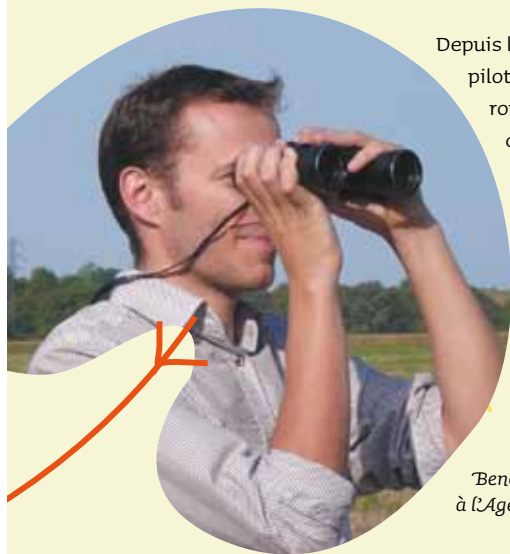
Natura 2000 sur 2 sites en Île-de-France : le site des boucles de

Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny dans les Yvelines ; et celui des boucles de la Marne en Seine-et-Marne.

Ces territoires exceptionnels participent du grand réseau européen et représentent un véritable enjeu de développement durable pour des territoires ruraux remarquables en ce qu'ils permettent de concilier sauvegarde de la biodiversité et maintien des activités humaines dans le cadre d'une réflexion locale animée par tous les acteurs concernés par la vie du site : élus locaux, propriétaires, agriculteurs, usagers, ...

Alors, oui, Natura 2000 est l'affaire de tous !

## Où en sommes-nous ?



Depuis la première réunion du comité de pilotage en mairie de Congis-sur-Thérouanne le 3 juillet 2008, beaucoup de travail a été réalisé : d'abord le diagnostic des activités socio-économiques, présenté le 10 mars 2009 à la base de loisirs de Jablines-Annet ; puis, le diagnostic écologique, sur la base des inventaires ornithologiques. Ce dernier a été réalisé par le bureau d'études Écosphère, au printemps et durant

tout l'été, saison propice à l'observation de l'avifaune.

L'objectif de cette seconde phase d'étude était de :

- recenser les espèces nicheuses de la ZPS notamment celles classées à l'annexe 1 de la directive Oiseaux ;
- localiser les espèces et cartographier leurs habitats ;
- évaluer l'état de conservation de ces habitats.

Le croisement des deux diagnostics aboutira à l'élaboration de mesures de gestion appropriées pour le territoire, et constituera ainsi le chapitre final du DOCOB (document d'objectifs...).

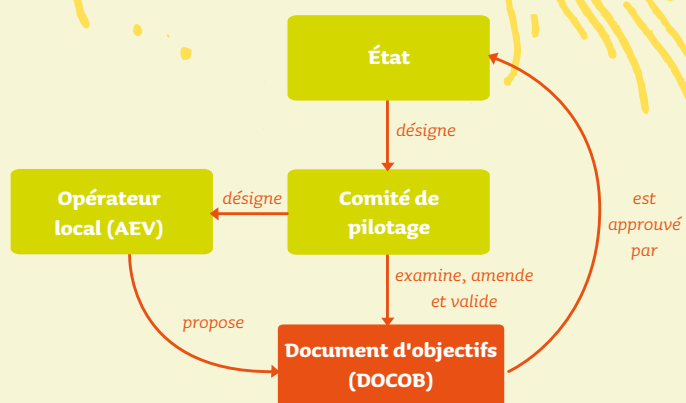
*Benoît LELAURE, chargé de mission Natura 2000 à l'Agence des espaces verts*



La technique de « la repasse »

Lors des inventaires ornithologiques, pour gagner du temps, la technique de la repasse a été utilisée. Elle correspond à la diffusion du chant de l'oiseau. Si celui-ci est présent, il se manifeste en chantant pensant qu'un intrus cherche à lui subtiliser son territoire.

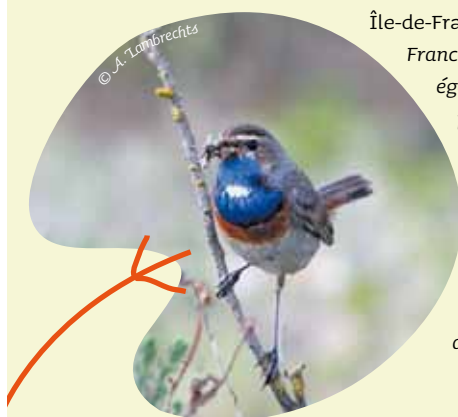
### Le DOCOB : procédure de validation



## Quel enjeu pour la protection des oiseaux ? Réponse de la DIREN

Olivier Patrimoine, chargé de mission Nature à la DIREN Île-de-France : « Le réseau Natura 2000 en Île-de-France est constitué de 35 sites (dont 1 s'étend également en Picardie) : 25 sites ont été proposés au titre de la directive Habitats et 10 sites au titre de la directive Oiseaux. Ce réseau couvre 96 685 hectares soit 8 % de la superficie de la région (réparti sur 285 communes), ce qui est loin d'être négligeable en terme d'aménagement du territoire quand on connaît la proportion de milieux artificialisés en Île-de-France.

La Zone de Protection Spéciale des boucles de la Marne abrite une avifaune remarquable à l'échelle de la région illustrée notamment par la présence d'oiseaux très rares en Île-de-France comme le Blongios nain (5/7 couples) et la Gorge bleue (9/11 couples). Ces oiseaux caractéristiques des zones humides trouvent dans les boucles des milieux favorables à leur installation : roselières, saulaies inondées, etc... Une gestion adaptée des habitats naturels de ces espèces devrait permettre de maintenir leurs effectifs voire de les renforcer et de contribuer ainsi à la préservation de ce patrimoine naturel européen. »



Gorge-bleue

## Zoom sur... le Blongios nain

On a beaucoup parlé de l'Œdicnème criard, espèce emblématique de Natura 2000 en Île-de-France. Mais d'autres espèces méritent aussi qu'on leur prête attention !

Le **Blongios nain** est le plus petit des hérons européens, il mesure moins de 40 cm de haut et pèse seulement 150 grammes. Le Blongios nain niche dans toute l'Europe méridionale et moyenne. Du nord au sud, on le retrouve de la Hollande à l'Égypte, et d'est en ouest de la région du Cachemire au Maroc. Bien que vivant dans les roselières où il niche et se nourrit de petits poissons, amphibiens et insectes, il reste facilement observable au printemps lorsqu'il patrouille d'un vol très souple au dessus de la végétation. Sa présence est également révélée par son chant. Au crépuscule, il émet un son voilé étrange qui ressemble à l'abolement lointain et mystérieux d'un chien. Très habile pour grimper le long des tiges de roseaux, il chasse à l'affût. S'il se sent en danger, il devient immobile comme un piquet et est alors très difficile à repérer.

Le passage du « relais » (lorsque le mâle prend la place de la femelle pour couvrir les œufs) donne lieu à des cérémonies particulières : à l'approche du partenaire, l'oiseau qui couve relève la tête et

ouvre largement le bec dont la base rougit aussitôt.

L'arrivant répond par le même comportement.

En France, le Blongios est un visiteur d'été, il arrive au mois de mai et repart en septembre. L'espèce est en forte régression dans toute l'Europe ; on estime la population européenne entre 40 000 et

100 000 couples (Sources Rocamora, G. &

Yeatman-Berthelot, D). La France, pour sa part, ne compterait que 300 couples nicheurs dont 5 à 7 couples au sein du site Natura 2000 des boucles de la Marne !



## Parole à... Jacques Drevetton, maire de Trilbardou

**Votre commune est concernée par Natura 2000, comment la mairie perçoit-elle ce classement ?**

La commune de Trilbardou est à cheval sur la Marne, une partie significative du territoire communal est située à l'intérieur de la boucle et c'est cette partie qui fait l'objet du classement Natura 2000. La boucle est depuis longtemps exploitée par les carrières pour ses ressources en sables et graviers. La fin du gisement approche et la commune se questionne sur les avenir à donner à ce méandre. Notre objectif est résolument de garder cet espace naturel et d'en faire un lieu dédié à la nature. Natura 2000 va dans ce sens, par conséquent nous sommes favorables à la mise en place de ce programme européen.

**Quels sont les projets de la commune sur la boucle ?**

La commune ne peut pas agir directement car nous disposons de peu de financements et nous ne sommes pas propriétaire, mais nous appuyerons les porteurs de projets qui souhaiteront s'investir sur cette zone. Et le travail a déjà commencé ! En effet, depuis l'an dernier le conseil général de Seine-et-Marne a acquis, dans le cadre de sa politique des espaces naturels sensibles, les étangs du lieu dit les Olivettes avec la volonté de mettre en valeur le patrimoine naturel. D'autre part, des projets de développement de tourisme vert lié à l'activité équestre sont également à l'étude : il s'agit d'aménagements doux qui permettront de faire vivre le territoire tout en préservant l'environnement. C'est une façon aussi de préparer « l'après carrière », transition peu évidente qu'il est indispensable de prendre en considération très en amont. Si les fonds Natura 2000 peuvent aider à la réalisation de ces projets cela me semble très positif.

Au final, si la commune, au sein de la CAPM (Communauté d'agglomération du Pays de Meaux) mais aussi à une plus large échelle, peut être reconnue comme une commune où l'environnement est préservé et de qualité, alors cela sera favorable pour notre image et permettra d'attirer de nouveaux habitants.



Plans d'eau à Trilbardou

## Jean-Pierre Liard, agriculteur sur la commune de Jablines

### Pouvez-vous nous décrire en quelques mots votre exploitation ?

J'ai repris l'exploitation de mes parents et j'exploite aujourd'hui une surface de 130 hectares sur laquelle je cultive principalement du blé, du maïs et du colza. Mes parcelles se trouvent autour du village de Jablines sur les bords de Marne et sur le plateau. A côté de mon activité d'agriculteur sur ma ferme, je réalise également des travaux de terrassement et espaces verts ainsi que la récolte et la vente de paille pour deux centres équestres.

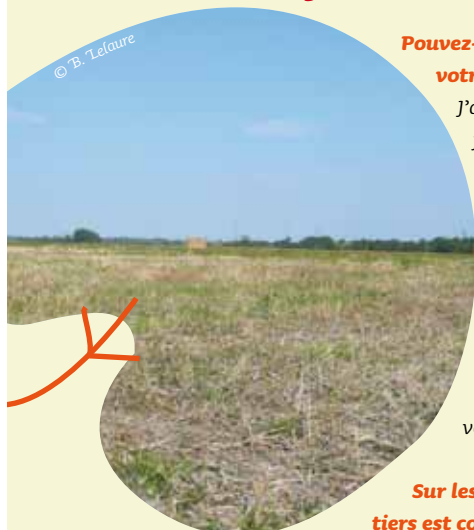
### Sur les 130 hectares de votre exploitation, un tiers est compris dans le périmètre Natura 2000, comment percevez-vous ce classement ?

La réglementation autour de l'environnement devient de plus en plus présente en agriculture. Avec la conditionnalité des aides, l'Europe nous impose déjà beaucoup de changements. C'est le cas notamment des bandes enherbées qu'il faut obligatoirement mettre en place le long des cours d'eau.

Ce classement en zone Natura 2000 est une façon de mettre l'accent sur la protection de la biodiversité. En tant qu'agriculteur, je ne suis pas contre cette démarche, je pense même qu'elle peut permettre aux agriculteurs de reconquérir une image positive auprès de la société si nous nous impliquons suffisamment. Mais il est néanmoins indispensable que la réglementation ne devienne pas un frein à la production agricole et que d'autre part les activités de chasse puissent continuer à s'exercer normalement. La régulation du gibier est en effet indispensable pour limiter les dégâts sur les cultures.

### Le classement Natura 2000 offre la possibilité de mettre en place sur votre exploitation des mesures agro-environnementales. Pensez-vous y participer ?

Je n'exclus pas cette possibilité, mais j'attends d'en savoir plus sur ces fameuses mesures. De mon côté, sans aucun financement, j'agis déjà en faveur de l'environnement. En effet, en collaboration avec la société de chasse, j'implante chaque année des cultures intermédiaires afin de favoriser le gibier de plaine. Si Natura 2000 permet de financer ce type de pratique, alors peut-être que j'y participerai.



© B. Lelaure

Jablines, terres agricoles

## Natura 2000 en quelques chiffres

**26 000** sites Natura 2000 en Europe  
soit 20 % du territoire

**1700** sites en France couvrant 12 % du pays ;  
soit **8 372** communes (ayant plus de 5% de leur territoire en Natura 2000) représentant au total une population de **plus de 14 millions** d'habitants

**35** sites en Île-de-France représentant 8 % de la surface de la région.

## À noter dans vos agendas...

**Sur réservation :** mise à disposition de l'exposition « Natura 2000 » réalisée par l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France. Contact : [blelaure@aev-iledefrance.fr](mailto:blelaure@aev-iledefrance.fr)

**Et toute l'année...** : des animations nature gratuites proposées par l'AEV sur plus d'une vingtaine de propriétés régionales, pour faire découvrir aux franciliens une nature riche et insoupçonnée située aux portes de chez eux... Au programme : reconnaissance des empreintes animales, land'art, tête à tête avec les insectes, récolte de miel, identification des plantes, jeux de pistes, balades contées au clair de lune, observation de chauve-souris, ramassage de champignons et dégustation de fruits des bois... Calendrier téléchargeable sur [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr).



**île de France**

Natura 2000 sur votre territoire en deux clics : [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr) (rubrique « accès professionnel »)